

LA COMPAGNIE D'ARC DE SAINT-GERMAIN SUR MORIN

Vous invite à son concours Particulier en Salle 2 x 18 mètres

Les Samedi 13 Février et Dimanche 14 Février 2010

Possibilité de venir déguisé à votre bon vouloir

Au Gymnase Jacques GODET route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaire du début des tirs:

Samedi 13 Février :	14h00	17h15	
Dimanche 14 Février :	8h30	11h45	15h00

- 2 Blasons de 80 cm réservés pour les poussins le samedi à 14h00 et 17h15.
- Blasons de 60 cm pour les Benjamins, Minimes et sans viseur
- Blasons de 40 cm pour les autres catégories en arcs classiques, les archers désirant tirer sur tri-spots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription.
- Blasons tri-spots verticaux pour les catégories d'arcs à poulies

Récompenses :

Aux 3 premiers de chaque catégorie
 Aux 3 premières équipes Classique Mixtes Adultes
 Aux 3 premières équipes Poulies Mixtes Adultes
 Aux 3 premières équipes Classique Jeunes Mixtes Benjamins et Minimes
 Aux 3 premières équipes Arcs sans Viseur

Challenge Paul LE BRUN : Equipe 4 tireurs classiques Mixte adultes et Jeunes

Challenge Daniel CLAERHOUT : Réservé aux équipes mixte 3 tireurs arc nu fut bois

Inscriptions : 7,50 € pour toutes les catégories, date limite des inscriptions le 8 Février 2010.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à :

Mr Pascal PUGNANT

3, chemin de l'orme aux loups – 77860 Quincy-Voisins –

Tel : 01.60.04.13.21 – Port : 06.11.36.22.74 – Mail : ciearcstgermain77@free.fr

Règlement par chèque à l'ordre de la C^{ie} d'Arc de Saint Germain sur Morin

Mises : Illimitées suivant les places disponibles, le meilleur score étant retenu pour le classement

La Remise des Prix se tiendra au centre sportif J. GODET vers 18h30 le dimanche 14 Février, suivi du verre de l'Amitié, après le tir à la plus belle flèche

Les résultats seront sur : <http://club.sportsregions.fr/ciearcstgermain77/>

Nota : le bris des flèches dans la ciblerie ne sera pas pris en charge par la compagnie.

BUVETTE SUR PLACE

BIENVENUE A TOUS